



Vivre au Lys

Décembre 2019

Chers Adhérents,

- Par une nouvelle opération active de tractage sur les 40 km du domaine, nous vous convions à **notre Galette du dimanche 12 Janvier 2020 au Golf du Lys** à partir de 16 heures.



Nous vous attendons nombreux pour ce moment de convivialité : inscriptions obligatoires compte tenu du nombre de places limité.

- Une cellule assainissement a été mise en place au sein de l'association pour répondre à vos questions concernant l'assainissement non collectif auquel le Domaine est soumis.

Nous approchons, dans ce contexte, des hydrogéologues chargés de l'étude des sols des parcelles et de recommandations sur le type de matériel et de travaux de mise en œuvre.

Des contacts vont également être pris auprès du Spanc (Service Public d'Assainissement Non Collectif) pour une remontée d'informations sur les installations déjà réalisées.

En aucun cas, l'association ne remettra en question les installations préconisées par le Spanc, notamment sur les zones inondables. Tout refus d'exécution restera de la responsabilité du propriétaire qui risque de ne pas obtenir son certificat de conformité, indispensable en cas de vente de son bien.

- Les permanences que nous avons mises en place le vendredi de 16h à 18h dans les bureaux de l'ASA n'ont connu aucun succès. Aussi renouvelerons-nous l'expérience qu'une fois par mois : le dernier vendredi du mois à partir de Janvier 2020.
- Notre participation aux soirées « Nouveaux Arrivants » organisées par l'ASA a montré une grande attente de la part des nouveaux résidents et démontré tout l'intérêt de notre association : pas moins de 5 nouveaux adhérents se sont inscrits, portant notre effectif à 60 membres.
- Retenez dès à présent la date du **7 Mars 2020 pour une Soirée déguisée** sur le **thème des Stations du Metro Parisien**.

Bonne Année à vous et aux vôtres !
Donnons de la vie au Lys !

Jacques Morel

PS1 : DERNIER RAPPEL pour les anciens adhérents, n'oubliez pas de vous réinscrire !

PS2 : Rejoignez-nous sur WhatsApp en nous retournant le formulaire disponible sur le site